



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30/10/2024  
N°080

### **La France annonce une contribution de 5 millions d'euros au Fonds du cadre mondial pour la biodiversité (GBFF)**

*À l'occasion de la conférence des donateurs qui s'est tenue en marge de la COP 16 biodiversité à Cali (Colombie) le 28 octobre 2024, la ministre de la Transition Ecologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, Agnès PANNIER-RUNACHER, a annoncé une contribution de la France de 5 millions d'euros au Fonds du cadre mondial pour la biodiversité (Global Biodiversity Framework Fund – GBFF). Cette contribution confirme l'engagement de la France dans le financement international de la biodiversité et plus largement la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.*

Créé à la demande de la COP 15 de la Convention sur la biodiversité biologique en 2022, le GBFF a pour mission de soutenir les pays en développement dans la mise en œuvre du Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal. Il est hébergé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), institution de financement consacrée à un ensemble de six conventions multilatérales pour l'environnement<sup>1</sup>. Mis en place 18 mois après la COP15, le GBFF est une institution relativement jeune, qui correspond à la demande exprimée par nombre de pays en développement de bénéficier d'un mécanisme de financement propre à la Convention sur la biodiversité biologique. Sa mise en œuvre s'appuie sur de nombreuses synergies avec le FEM.

La France joue un rôle leader dans le financement de la biodiversité dans les pays en développement. Lors du One Planet Summit de 2021, elle a été l'un des rares pays donateurs à prendre des engagements financiers quantifiés, en s'engageant à fournir 1 milliard d'euros par an en financement de la biodiversité d'ici 2025, et en s'assurant que 30 % des financements de l'Agence française de développement (AFD) en faveur du climat auraient un impact positif sur la biodiversité. Ces deux objectifs ont été atteints avec deux ans d'avance. En 2023, les financements du groupe AFD en faveur de la biodiversité avaient déjà atteint 1,1 milliard d'euros, et 37 % de ses financements en faveur du climat avaient également des retombées positives sur la biodiversité, faisant ainsi de la France l'un des premiers contributeurs aux financements internationaux en faveur de la biodiversité. En parallèle, la France a apporté au Fonds pour l'environnement mondial une contribution record de 300 M€ pour sa huitième reconstitution en juin 2022, en hausse de 40 % par rapport à son engagement précédent.

---

<sup>1</sup> Convention sur la diversité biologique (CBD) ; Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) ; Convention de Minamata sur le mercure ; Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants ; Convention sur la lutte contre la désertification (UNCCD) ; Traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ).

Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition Ecologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des risques, a déclaré :

*« Nous avons plus que jamais besoin de trouver des financements nécessaires à la protection du vivant. La France joue un rôle essentiel dans la mobilisation de fonds pour la biodiversité au niveau mondial, en réunissant ses partenaires internationaux autour d'objectifs ambitieux, et en s'engageant fermement contre l'effondrement de celle-ci. Après l'accord historique de Kunming Montréal il y a deux ans, la contribution de la France annoncée en cette COP16 au GBFF continue de faire d'elle un pays moteur de ces enjeux. »*

Antoine ARMAND, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, a déclaré :

*« Avec cette contribution de 5 millions d'euros au GBFF, la France souhaite témoigner de son appui aux institutions multilatérales qui, aux côtés de l'Agence française de Développement, contribuent à la mise en œuvre du Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming Montréal, un accord historique et innovant pour la défense de la nature. »*

## **Contacts presse**

### **Service presse de Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre de la Transition écologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des risques**

Mail : [presse.apr@ecologie.gouv.fr](mailto:presse.apr@ecologie.gouv.fr)

Tel : 01 40 81 86 16

### **Service presse d'Antoine ARMAND, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie**

Mail : [presse.minefi@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.minefi@cabinets.finances.gouv.fr)

Tel : 01 53 18 41 20